



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral est prescrite, à la demande de Redon Agglomération, une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme du projet d'aménagement du Parc d'Activités (PA) de Tournebride et à la cessibilité des terrains nécessaires pour permettre la réalisation de ce projet.

Le projet d'aménagement du PA de Tournebride vise à accueillir de nouvelles entreprises sur le territoire de la commune de Bains-sur-Oust en continuité du PA Porte de Rennes situé pour partie sur la commune de Sainte-Marie.

Seront déposés à la mairie de Bains-sur-Oust pendant 34 jours consécutifs, du mercredi 10 mars 2021 (13h30) au lundi 12 avril 2021 inclus (17h), le dossier de demande de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme comprenant notamment une étude d'impact, l'information de l'autorité environnementale ainsi qu'un registre d'enquête et le dossier d'enquête parcellaire accompagné d'un registre d'enquête.

Ces dossiers sont consultables :

- à la mairie de Bains-sur-Oust, aux jours et heures habituels d'ouverture, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire,
- sur internet, aux adresses suivantes : <https://www.registre-dematerialise.fr/2336> et <https://www.registre-dematerialise.fr/2337>
- sur un poste informatique mis à disposition dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, du lundi au vendredi de 9h à 16h. Au vu du contexte sanitaire actuel, il est recommandé de prendre rendez-vous au 02.99.02.10.39.

Des observations et propositions sur le projet peuvent être, avant la clôture de l'enquête :

- consignées sur les registres d'enquête,
- adressées par courrier à la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Bains-sur-Oust, Place de la Mairie 35600 BAINS-SUR-OUST,
- adressées par voie électronique aux adresses suivantes : enquete-publique-2336@registre-dematerialise.fr et enquete-publique-2337@registre-dematerialise.fr

Madame Anne-Marie CARLIER, commissaire enquêtrice, recevra en personne les observations écrites ou orales du public :

- **mercredi 10 mars 2021 de 13h30 à 17h ;**
- **samedi 20 mars 2021 de 9h à 12h ;**
- **vendredi 02 avril 2021 de 9h à 12h ;**
- **lundi 12 avril 2021 de 13h30 à 17h.**

A l'issue de l'enquête, dans le délai d'un mois, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice sera déposée à la mairie de Bains-sur-Oust ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine pour y être tenue à la disposition du public pendant un an compter de la clôture de l'enquête.

Ces documents seront également mis à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture.

RENNES, le 04 FEV. 2021

Pour la Préfète, et par délégation,
Le Secrétaire Général

Ludovic GUILLAUME